

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET D'ELIMINATION DES DECHETS

2018

Quelques chiffres :

- **9 874 tonnes de moins d'ordures ménagères incinérées depuis la création, en 2004, de Colmar Agglomération alors que la population a augmenté de 23 %**
- **Exprimé en Kg/an/habitant le poids de la poubelle a diminué en passant de :**
348 kg/an/hab en 2004 à 198 kg/an/hab en 2018
- **4 884 tonnes de bios déchets collectées en 2018**
- **3 212 tonnes d'emballages et de papier carton de collectées en plus depuis 2012**
- **914 conteneurs de collecte enfouis sur le territoire de CA**
- **2 déchetteries reconstruites à neuf et une troisième en chantier**
- **Un coût du service stabilisé depuis 7 ans avec un taux de taxe à la baisse**
- **Des investissements contractés sans emprunts. Le dernier, celui de la Déchetterie Europe, d'un montant de travaux de 3 551 320 M € TTC**

Gestion des déchets

A moyens constants (véhicules, effectifs) la gestion des déchets est en voie de réforme avec pour objectif de :

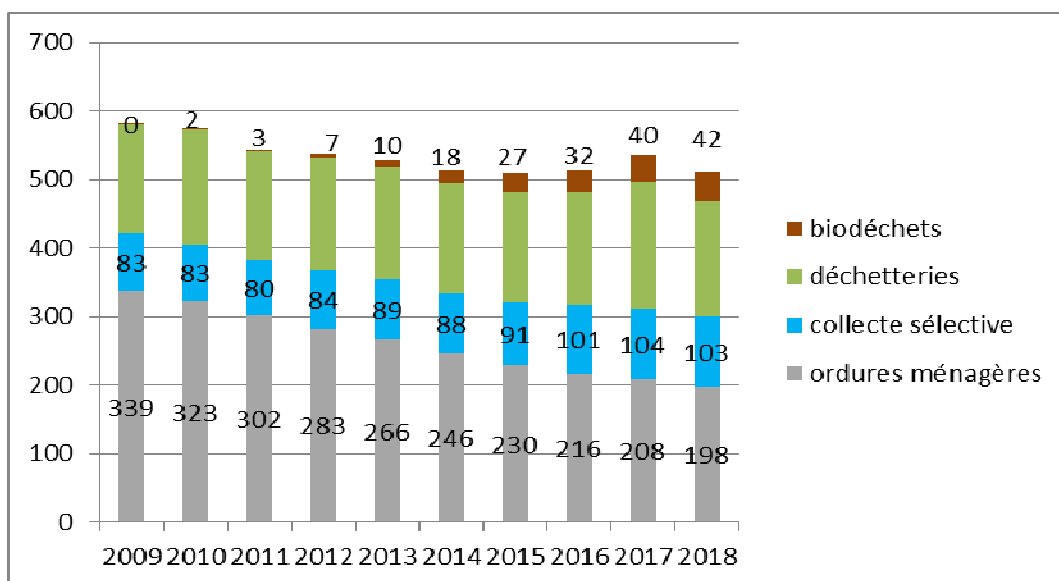
- proposer à l'usager une maîtrise de la fiscalité du service à taux constant
- d'améliorer l'accès au service en développant principalement les filières de tri (nouvelles déchetteries, carte pass déchets, sites de conteneurs enterrés en pied d'immeuble, collecte des bio déchets, cycle de formation aux ateliers zéro déchets, distribution de poules).

Cette politique porte ses fruits et permet un transfert de déchets venant de la filière des déchets incinérés vers les filières de tri. Sur la nouvelle déchetterie du Ladhof, 35 possibilités de tri existent alors que sur l'ancien site seules 19 existaient. Ce nouveau service est proposé à coût constant. Les bio déchets permettent une réduction de 30 % des déchets incinérés et, suite à une campagne de terrain de 6 ans, ont permis, en prenant contact avec chaque foyer, de responsabiliser les usagers au tri des déchets. Ce travail de fond a été mené en régie avec des équipes d'agents motivés par cette mission d'intérêt général.

Enfin, la réduction des déchets à la source par le développement du PLP est également à l'ordre du jour. Deux opérations résument le travail de CA en ce domaine : l'opération de mise à disposition des usagers de couples de poules pondeuses ingérant les restes de repas et épluchures et le programme d'ateliers zéro déchet permettant aux usagers de se former aux pratiques alternatives de consommation.

Le tableau suivant présente année après année les quantités triées sur notre territoire et les tonnages incinérés qui diminuent dans des proportions équivalentes.

Par année les quantités sont exprimées en kg/an/hab.



Les conteneurs enterrés :

14 sites ont été réalisés en 2018 dans les communes un à Bischwihr, à Jepsheim, à Herrlisheim, à Horbourg Wihr, à Fortschwih, à Holtzwihr, et à Muntzenheim. A Colmar, 7 sites ont été réalisés, rue Lasch, rue Peyerimhoff, rue des Cloches, rue Schuman, place du Saumon, rue Billing, et rue Weibelambach. D'autres réalisations ont vu le jour en partenariat avec les bailleurs sociaux dont les conventions ont été approuvées en 2017. L'inventaire de ces réalisations figure à l'annexe 2 jointe.

Plus il y a de sites dans une commune, meilleures sont les performances de collecte atteintes. L'annexe 3 présente par commune les performances atteintes en kg/an /hab.

En 2017, le nouveau contrat de performance avec Citéo a été signé. Ce dernier engage la collectivité à passer à la collecte de tous les plastiques à échéance de 2022. Sa non prise en compte entraînerait une perte de subvention de 255 000 € sur un montant annuel perçu de 1 270 000 €.

Aussi, en partenariat avec L'Ademe, Citéo et Schroll notre prestataire, une démarche innovante en la matière a été adoptée. Elle consiste à faire trier séparément les films plastiques dans des sachets de collecte alors que les pots et barquettes seraient directement déposés dans le sac de tri. Cette formule devrait limiter les investissements du centre de tri et ainsi préserver la maîtrise du coût de traitement. Cette séparation à la source devrait aussi améliorer les performances de tri car les films en mélange sont difficilement triables sur une chaîne de tri. A contrario, avec les films d'emballage collectés par les usagers dans des sachets, le tri serait facilité au centre de tri.

Par ailleurs, se pose une question de commodité du geste pour l'utilisateur. En effet, comme il est quasi impossible de laver un emballage souple avant de le déposer dans le sac de tri, face aux conteneurs de tri, l'utilisateur en jetant les films d'emballages dans les conteneurs risquerait de se salir les mains et d'éprouver à ce moment-là une gêne. Emballés préalablement dans des sacs, le geste de déposer dans les conteneurs se pratiquerait alors dans de meilleures conditions de propreté.

Cette expérience a démarré en 2019 sur les quartiers Schlessler, de la soie et la rue du Ladhof à Colmar ainsi que dans la commune de Herrlisheim. Le cabinet Austral a été mandaté pour suivre cette opération dont l'enjeu est national car la formule de tri des films en vrac en centre de tri ne permet pas de garantir la pureté du gisement trié. Les toutes premières tendances résultantes de l'expérience sont très encourageantes mais demandent à être confirmées dans la durée.

Mais revenons au bilan 2018. Fin 2018, 275 sites de collecte équipaient tout le territoire soit un site pour en moyenne 425 usagers. Parmi tous ces sites, 225 sont enfouis soit 82 % d'entre eux.

Enfin 153 conteneurs destinés à la collecte des ordures ménagères complètent, en pied d'immeuble, certains sites de collecte. Ces nouvelles modalités de collecte des OMR diminuent les nuisances en pied d'immeuble et permettent une externalisation de la gestion des OMR, en supprimant les risques d'incendie dans les cages d'escaliers, les odeurs et en réduisant considérablement les problèmes d'insalubrité liés à la présence de cafards et autres nuisibles

vecteurs à risque pathogène. Cette formule de gestion de la collecte des déchets ménagers fait l'objet de conventions passées avec les bailleurs sociaux répartissant les rôles et la charge de l'investissement. Par ailleurs, tout nouveau lotissement est soumis au règlement du PLU qui impose la création de sites de collecte enfouis dès que le nombre de logements est supérieur à 20 unités.

Depuis 2001, ce sont 882 conteneurs qui ont été enfouis soit un patrimoine de plus de 4 500 000 € de matériels installés hors travaux.

Cet investissement hors norme dans ce domaine trouve sa justification financière dans la maîtrise des frais de fonctionnement qui diminuent par ce type de collecte.

Selon l'observatoire d'éco-emballages, le coût de la collecte des emballages à Colmar, est de 190 €/tonne hors subvention alors que la moyenne des coûts des collectivités urbaines françaises est de 284 €/tonne. La performance de collecte d'emballages (papier, plastique et verre) est de 58.74 kg /an/habitant sur notre territoire alors que la moyenne Française est de 43 kg/habitant et par an.

Cette collecte se veut donc comme modèle en matière de maîtrise des coûts et des quantités collectées et fait réfléchir à l'efficacité des collectes en porte à porte majoritaires dans l'hexagone.

Globalement les quantités de recyclables secs collectées sur le réseau de conteneurs sont passées de 5 274 tonnes à 5 902 tonnes et restent en progression constante. En verre, ces quantités ont progressé pour atteindre en 2018, 3 951 tonnes contre 3 850 en 2017.

Les progressions enregistrées sur ces flux sont de 6,8 % pour les recyclables secs et pour le verre.

Cette collecte des emballages est toujours accompagnée d'opérations de communications diverses. Parmi elles, l'opération écol'o'tri qui fait toujours l'unanimité en terme de participation. Tous les 65 établissements scolaires de Colmar Agglomération y participent et accueillent des intervenants associatifs pour des opérations de sensibilisation au tri. Ils participent également à la collecte des papiers usagés pendant toute l'année scolaire. En 2018, par le biais du programme local de prévention, le spectacle proposé aux enfants a été créé sur commande par une troupe d'artistes locaux qui ont abordé la thématique du tri des plastiques, sujet qui fait de plus en plus parler de lui car la planète et la biosphère sont de plus en plus touchées par cette pollution qui s'insinue dans toute la chaîne du vivant.

Les bio déchets :

Cette collecte a été mise en place quel que soit le lieu de résidence sur Colmar Agglomération. Sa pertinence a été constatée quel que soit le mode d'habitat, en immeuble géré par les bailleurs sociaux, dans les communes rurales et aussi dans les centres villes historiques comme ceux de Turckheim et de Colmar.

Une borne inox a été créée localement pour abriter des récipients de collecte disposés à l'extérieur. Elle est utilisée très fréquemment pour compléter les sites d'apport volontaire. Son design et sa fonctionnalité font l'unanimité et force est de constater qu'elle constitue une très bonne réponse quand il paraît impossible ou difficile d'envisager une collecte au sein même de l'immeuble. 200 bornes ont été implantées sur le territoire de Colmar Agglomération. Pôle habitat et d'autres bailleurs notamment Centre Alsace Habitat généralisent de plus en plus ce concept pour desservir l'ensemble de leur parc immobilier. En effet, cette borne les dispense souvent de la contrainte de présentation des récipients à la collecte, car au passage de la benne collectrice le service les prend directement en charge. Elle supprime également toute nuisance induite par la présence de récipients de collecte dans les bâtiments.

On collecte dans le quartier Ouest environ 32 kg/an /usager, performance qui peut être comparée à la moyenne des collectes de toute l'agglomération fin 2018, (42 kg/an/habitant sur toute la population desservie).

Par commune, les performances de collecte sont détaillées dans l'annexe 4.

La loi de transition énergétique de 2015 fixe à 2025 l'horizon de la mise en place de cette collecte des bio déchets sur l'ensemble du territoire Français. A plusieurs reprises nous avons témoigné de notre expérience : la Communauté Urbaine de Strasbourg s'est déplacée en délégation pour découvrir notre dispositif, la Communauté d'Agglomération de Besançon également, et nous sommes intervenus en colloque sur cette thématique à Rennes et Lisieux.

Aujourd'hui Colmar Agglomération est une référence Nationale et son dispositif intrigue d'autres villes françaises.

A ce titre notre dispositif est suivi par l'Ademe qui participe à la mise en place de cette collecte en porte à porte à hauteur de 30% des frais d'investissement estimés à 1 700 000 €.

Fin 2017, les bio déchets ont été généralisés à Colmar centre alors que le programme initial ne le prévoyait pas. Dans ce secteur qualifié d'urbain dense il y a de grands producteurs de bios déchets qui sont principalement les restaurants recensés à hauteur de 200 établissements. La mise en place de la collecte en leurs établissements est un véritable succès et l'ensemble du centre-ville de Colmar augmente les quantités globales collectées sur Colmar Agglomération de 25%, soit 20 tonnes hebdomadaires supplémentaires.

Cette collecte doit son succès aux équipes de communicants qui depuis 6 ans sillonnent les rues adresse après adresse pour convaincre et expliquer la nouvelle règle aux usagers. Chaque foyer a eu le privilège d'avoir été en contact avec un de nos agents qui ne s'est pas contenté de remettre l'équipement mais qui se devait d'expliquer les raisons de ce nouvel engagement. Le matin, ces derniers étaient affectés à leurs tournées de collecte et les après-midi, les plus motivés se

retrouvaient à endosser l'habit de communicant. Cette nouvelle expérience professionnelle a été pour certains une véritable source de motivation car ces derniers se découvraient utiles à diffuser à la population un message d'intérêt général.

Depuis la fin du premier semestre 2018, cette collecte existe également dans les communes du Ried Brun. Fin 2018, 4 884 tonnes de bios déchets ont été collectées et valorisées sur le méthaniseur d'Agrivalor à Ribeauvillé.

Ci-dessous, un résumé de l'évolution des différentes collectes depuis 2012, date de démarrage de la collecte des bios déchets.

	2 004	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
population	94 919	95 398	96 464	103 076	104 180	104 180	104 499	104 499	112 266	112 287	116 782
OMR kg/hab/an	32 992 348	32 297 339	31 134 323	31 099 302	29 442 283	27 701 266	25 688 246	24 018 230	24 288 216	23 401 208	23 118 198
CS avec refus kg/hab/an		7 916 83	8 026 83	8 276 80	8 802 84	9 223 89	9 232 88	9 527 91	11 298 101	11 629 104	12 014 103
déchetteries kg/hab/an		15 192 159	16 057 166	16 429 159	17 123 164	17 133 164	16 812 161	16 764 160	18 406 164	20 647 184	19 643 168
bio déchets kg/hab/an		11 0	198 2	259 3	687 7	1 011 10	1 912 18	2 866 27	3 599 32	4 524 40	4 884 42
% tri		31	32	33	35	37	40	42	45	54	55
total kg/an/hab		55 416 581	55 415 574	56 063 544	56 054 538	55 068 529	53 644 513	53 175 509	57 591 513	60 201 536	59 659 511
refus sur tri kg/hab/an					347 3	371 4	434 4	556 5	686 6	822 7	899 8

Ces résultats se maintiendront dans le temps à condition que le contact avec la population ne se perde pas. Ce dernier est maintenu grâce aux opérations de re-dotations en sacs de tri qui sont proposées annuellement par le service dans chacun des territoires et communes concernés. A ces occasions des rappels de consignes de tri ou de bonnes pratiques peuvent être à nouveau transmis à la population.

Le PLP : programme local de prévention.

Le PLP a soutenu l'activité 2017 du service en réalisant les opérations suivantes :

- L'opération poules : à l'identique de l'année précédente les foyers intéressés se sont vus remettre deux poules lors de deux opérations de distribution, une au printemps pour les poules rousses et l'autre à l'automne pour les poules d'Alsace. Fin 2018, 1642 poules avaient été distribuées permettant une réduction à la source d'environ 90 tonnes annuelles de bios déchets. Fin 2019, ce chiffre sera porté à 2 082 poules remises dans le cadre de cette opération.

- La ressourcerie exploitée par l'association Espoir sur la déchetterie du Ladhof permet un détournement mensuel d'environ 9 tonnes d'objets. Cette filière qui avait démarré à titre expérimental a été confirmée courant 2015. Avec la nouvelle déchetterie en construction en lieu et place de celle d'Europe, une nouvelle ressourcerie verra le jour en 2019 sur notre territoire.
- Enfi, des foyers témoins ont été sollicités pour participer à des ateliers de réflexion et d'analyse de leur comportement de consommateurs. Ces échanges ont principalement débouchés sur l'organisation de séances de formation pour tous usagers désireux d'évoluer vers une autonomie de confection de produits de première nécessité (cosmétique, produit d'entretien, achats en vrac de produits...). Cette première expérience de gestion d'atelier a rapidement montré ses limites organisationnelles car il convenait de centraliser toutes les voies d'inscriptions ouvertes aussi bien dans les communes qu'au service de la gestion des déchets. Aussi, un outil de gestion autonome des inscriptions exclusivement sur site informatique a été ouvert (créer en interne par le service informatique) et mis en ligne sur le site de Colmar Agglomération. Cet outil fonctionne parfaitement et a permis en 2018 d'étoffer considérablement notre offre en ateliers de prévention et de réduction des déchets. On y trouve un atelier cuisine, un de réparation de vélo, un autre portant sur les produits d'hygiène corporelle, un sur les produits d'entretien, et un atelier de formation au compostage domestique et à la pratique du jardinage alternatif. En 2019 plus de 60 ateliers ont été programmés

Ces ateliers constituent aujourd'hui la pierre angulaire du PLP car ils mettent en contact des experts des sujets abordés avec des usagers désireux d'expérimenter d'autres modes de consommations moins générateurs de déchets et plus durables.

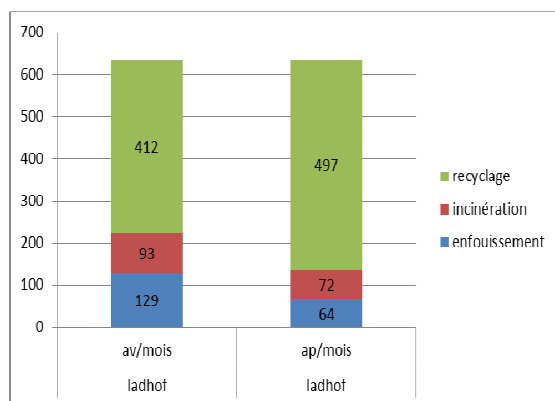
Les déchetteries

L'année 2018 a vu se confirmer l'intérêt que les nouvelles déchetteries suscitent au sein de la population.

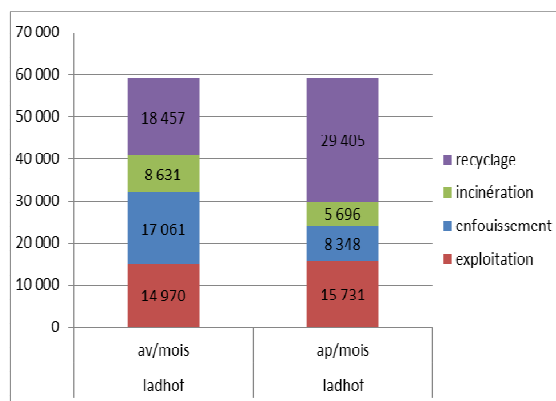
Les sites rénovés font oublier les difficultés de pratique des anciens sites. Ceux-ci offrent plus d'agréments à tous les niveaux, les seuils de déchargement sont surbaissés il n'y a plus d'engorgement des plateformes, les sites sont propres et accueillants et les possibilités de tri ont été démultipliées.

Afin d'illustrer ce changement de service, ci-joint le bilan tonnage et financier mensuel de la déchetterie du Ladhof :

Bilan tonnages mensuels



Bilan financier mensuel



Les coûts d'exploitation n'ont pas évolué avec la gestion de ce nouveau site sur une surface de 1 ha. Simplement, il se gère avec le même effectif depuis l'ancienne exploitation.

La part des déchets incinérés et enfouis a considérablement baissé (129 tonnes de déchets enfouis en centre de stockage précédemment pour 64 tonnes actuellement). Simplement la benne des déchets mis en décharge se trouve au bout du parcours des utilisateurs après être passé préalablement au-devant des services suivants : la ressourcerie, l'espace nouvelles filières, l'aire de dépose des déchets ménagers spéciaux, le box de stockage des déchets d'équipement électrique et électronique et toutes les filières à quai soit le plâtre, le bois, les déchets verts, les cartonnages, le verre, la ferraille, les plastiques durs, les gravats et l'incinérables. Dans le détail sur le nouveau site du Ladhof, 35 filières de tri ont été ouvertes.

Cette nouvelle organisation permet un taux de valorisation matière de 80% contre 60% précédemment.

Le site Ste Croix en Plaine a fait l'objet d'une étude de faisabilité concluant sur la nécessité d'envisager la fermeture du site actuel car sa pratique n'est plus conforme aux évolutions actuelles, et sur l'impossibilité à terme d'envisager sur celui-ci une conversion quelconque même en site de dépôt de déchets verts. En effet, en sous-sol une ancienne décharge subsiste et son activité peut encore être à l'origine d'émanation de gaz naturel.

La déchetterie de Muntzenheim nouvellement gérée par Colmar Agglomération est également à l'étude mais c'est sous l'angle de sa mise aux normes que des propositions seront faites.

Enfin, le chantier de construction de la nouvelle déchetterie Europe a démarré début 2018. Un appel d'offre a été organisé à cette fin. Dans un premier temps le site situé sur une ancienne gravière a été compacté par un procédé de lâcher de grue d'une masse de près de 7 tonnes. Cette technique a permis un démarrage rapide du chantier de construction pour un prévisionnel de fin de travaux programmée fin septembre 2019.

Les **différentes plateformes de déchets** verts fonctionnent avec grand intérêt pour les communes gestionnaires. Colmar Agglomération intervient uniquement pour la prise en charge et le compostage des quantités déposées et cela à concurrence de 120 kg/an/usager. Le site de **Herrlisheim** est le plus élaboré des trois (Walbach, Zimmerbach), il propose une gestion séparée des branchages et des tontes. Les tas de branchages secs sont périodiquement broyés par les services communaux et les usagers récupèrent le broyat pour l'utiliser en couverture de sol. Ce site stimule les pratiques alternatives de jardinage limitant ainsi l'utilisation d'intrants (pesticide et fertilisant issus de la pétrochimie).

Amélioration des conditions de travail :

En 2014, les camions bennes ont été équipés d'une centrale de gestion qui permet la remontée et l'enregistrement d'informations de fonctionnement de la benne. Ainsi, le comptage des cycles de basculement du lève-conteneur est possible, la lecture de la puce des bacs bio déchets, et d'autres paramètres de fonctionnement. Ce système offre également la possibilité de bénéficier d'une assistance GPS lors de la collecte. Cet outil permettra de satisfaire aux obligations de la R437 émanant de la caisse d'assurance maladie.

Cet outil permet aussi de rééquilibrer certaines tournées en redistribuant la charge de travail.

Un calendrier de collecte 2018 présentant les jours de rattrapage des collectes d'ordures ménagères et de bio-déchets consécutives aux jours fériés a été mis en ligne sur le site de Colmar Agglomération. Cet outil permet d'améliorer grandement la présentation des bacs les jours de rattrapage. De même, le site internet de Colmar Agglomération donne une large part au service proposé en matière de collecte des déchets et toute l'information relative aux changements de service induits par les jours fériés y est répercutée.

Courant 2017, le personnel a bénéficié d'une formation par petits groupes dispensée par Eugène Formation dans le but de leur permettre de mieux appréhender les risques encourus sur la voie publique lors de l'exercice de leurs missions. Ces séances ont démontré la nécessité de répéter les messages de prévention, sachant que les métiers de la collecte sont au même titre que ceux du BTP parmi les plus à risques pour les employés.

D'autre part, le contrôle trimestriel des bennes a été confié à une entreprise habilitée pour mener ces contrôles.

Par ailleurs un important travail de suppression des marches arrière est en voie de finalisation. Une grande majorité de communes s'y est conformée tout en demandant à la population concernée de présenter les récipients en bout de rue. En ce domaine, il y a une responsabilité pénale qui engage les élus et les fonctionnaires concernés si d'aventure un accident survenait.

Courant 2019, un nouveau schéma de collecte sera proposé, il dépendra notamment de la réalisation d'un quai de transfert des bio déchets en lieu et place de l'ancienne déchetterie du Ladhof. Outre les gains en fonctionnement que celui-ci permettrait par la suppression des transports vers le site d'Eguisheim (pratiqué pour dépotage des déchets avant évacuation vers

Ribeauvillé) il devrait rendre autonome Colmar Agglomération et lui permettre de garantir le maintien de cette nouvelle collecte quel que soit le prestataire de traitement.

Une réflexion est également en cours en vue de réorganiser la semaine de travail sur 5 jours. La propreté urbaine, service mutualisé avec la gestion des déchets devrait alors aussi pouvoir être organisé sur des emplois du temps hebdomadaires de 5 jours.

Annexe 1 - Schéma général de gestion des déchets par filières et par mode de collecte

Population sans double compte : 94 486 habitants/2011 102 063 habitants /2013 112 800 habitants / 2016 - **116 783 habitants / 2018 (+3.5 %)**

Public bénéficiaire	Type de collecte	Matériaux collectés	Nature du traitement	Tonnage 2017/2018	Performance par hab. 2017/2018	Moyenne départementale 2012	Objectif inscrit au plan départemental de gestion de déchets	Coût aidé (dépenses – recettes et subventions) 2017/2018 Incluant les amortissements	Coût à la tonne de la filière 2017/2018
				Tonnes	(kg/hab.)	(kg/hab.)	(kg/hab.)	€	€/tane
Usager	Collecte en porte à porte	Ordures ménagères résiduelles	Incinération à l'UIOM	23 401/ 23 118	207/ 198	230	220	6 027 367/ 5 584 488	215/ 199
			Bio déchets	4 524/ 4 884	40/ 42				
Usager	Collecte en conteneurs sur la voie publique et en déchetterie	Papier / carton	Recyclage matière après tri sur le site de Schroll	7 168/ 7 418	63.5/ 63.5	59.2	L'objectif est de collecter d'ici 2012 75% du gisement	594 889/ 600 320	83/ 81
		Plastique							
		Verre usagé	Recyclage matière	4 410/ 4 598	39/ 39.3	37	Actuellement 69% sont collectés	203 613/ 144 184	46 / 31
		Erreur de tri	Incinération	777/ 899	6.9/ 7.7				
Usager	Déchetterie	Déchet vert	Compostage	20 647/ 19 643	183/ 168	264		2 339 875/ 2 370 634	113/ 121
		Gravats	Recyclage						
		Ferraille	Recyclage						
		Huiles minérales	Régénération et élimination						
		Encombrant incinérable	Valorisation énergétique						
		Inerte	Enfouissement en centre technique						
		Bois	Incinération en chaufferie						
		Déchets électriques	Démantèlement et valorisation matière						
		Campagne de collecte des déchets toxiques	Traitement en centres agréés Piles						

Annexe 2

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE CONTENEURS 2018

	2018	Remarques / informations	Besoins en bacs			Bornes Biodéchets
			PPC	Verre	OM	
COLMAR	SUIVANT TRAVAUX SERVICE VOIRIE	Rue Lasch - Gare	Rénovation et agrandissement du site déjà existant	2	1	
		Intermarché - rue Peyerimhoff	Suppression site de surface et enfouissement de conteneurs	3	1	
		Rue des Cloches	Rénovation et agrandissement du site déjà existant	3	1	
		Rue Schuman / Marco Diener	Enfouissement du site de tri existant en surface	3	1	
		Place du Saumon	Création d'un nouveau site de tri (remplacement site de surface Simply)	2	1	
		Rue Billing	Déplacement et ajout d'un conteneur	1		
		Rue du Weibelambach	Création d'un nouveau site de tri	3	1	
COMMUNES	Horbourg-Wihr - Place du 1er Février	Suppression site enterré	- 2	- 1		
	Horbourg-Wihr - Rue des Césars	Création d'un nouveau site de tri	3	1		
	Bischwihr - parking ateliers municipaux	Création d'un nouveau site de tri	2	1		
	Jebsheim - parking derrière l'Eglise	Création d'un nouveau site de tri	3	1		
	Fortschwihr - rue des Romains	Enfouissement du site de tri existant en surface	4	2		
	Muntzenheim - impasse du Wasen	Enfouissement du site de tri existant en surface	4	2		
	Holtzwihr - Choucrouterie	Enfouissement du site de tri existant en surface	2	1		
	Herrlisheim - rue des Perdrix	Création d'un nouveau site de tri	2	2		
			37	16	0	

COLMAR Projets bailleurs sociaux (co-financement avec CA)	POLE HABITAT	Colmar - Avenue de la Liberté n°18 et 18a	Equipement en pied d'immeuble	2	2	4	OUI
		Colmar - Avenue de Paris n°44-46	Equipement en pied d'immeuble	2	1	3	OUI
	COLMAR HABITAT	Colmar - Rue Schlessler 1	Equipement en pied d'immeuble - OUVERTURE EN 2018 / POSE EN 2017	2	0	1	OUI
		Colmar - Rue Schlessler 2	Equipement en pied d'immeuble - OUVERTURE EN 2018 / POSE EN 2017	2	1	2	OUI
		Colmar - Rue Schlessler 3	Equipement en pied d'immeuble - OUVERTURE EN 2018 / POSE EN 2017	1	0	2	OUI
		Colmar - Rue Schlessler 4	Equipement en pied d'immeuble - OUVERTURE EN 2018 / POSE EN 2017	1	1	2	OUI
		Colmar - Rue Chanoine Boxler	Equipement en pied d'immeuble	2	1	3	OUI
		Colmar - Rue de Belfort (côté ouest)	Equipement en pied d'immeuble	3	1	4	OUI
		Colmar - Rue de Belfort (côté est)	Equipement en pied d'immeuble	1	1	2	OUI
COMMUNES Projets bailleurs sociaux	Pôle Habitat et Colmar Habitat	Wintzenheim Logelbach - rue du Hêtre 30 logements Pôle Habitat 28 logements Colmar Habitat	Equipement en pied d'immeuble - POSE EN 2018 / OUVERTURE EN 2019	2	1	2	OUI
				18	9	25	
AUTRES COLMAR		Résidence sénior "La Pépinière" - rue Stoeber	Equipement en pied d'immeuble MEMES CONDITIONS QUE LES BAILLEURS SOCIAUX	1	1	1	OUI

Annexe 3

collecte des recyclable secs sur les sites de conteneurs de tri

Papiers/cartons/ plastiques/acier/alu	POIDS COLLECTE (en Kg)		Evolution 2017-2018 en %	Population 2018	Kg/hab 2018
	2017	2018			
Colmar	2991148	3134059	4,6	71781	43,7
Herrlisheim	108452	121225	10,5	1831	66,2
Horbourg-Wihr	277818	288812	3,8	5861	49,3
Houssen	150326	152264	1,3	2102	72,4
Ingersheim	226927	230271	1,5	4717	48,8
Jebsheim	63739	64278	0,8	1375	46,7
Niedermorschwihr	34013	32201	-5,6	555	58,0
Sainte-Croix en Plaine	170368	169428	-0,6	2954	57,4
Sundhoffen	128082	129590	1,2	2008	64,5
Turckheim	186618	186403	-0,1	3838	48,6
Walbach	66334	67801	2,2	938	72,3
Wettolsheim	107279	113542	5,5	1751	64,8
Wintzenheim	381213	355004	-7,4	7961	44,6
Zimmerbach	43970	43320	-1,5	876	49,5
Andolsheim	80629	78546	-2,7	2236	35,1
Bischwihr	57365	68849	16,7	996	69,1
Fortschwihr	49395	48034	-2,8	1204	39,9
Holtzwihr	69274	70916	2,3	1400	50,7
Muntzenheim	47534	51973	8,5	1221	42,6
Riedwihr	13812	13695	-0,9	406	33,7
Wickerschwihr	20180	23997	15,9	771	31,1

Trois-Epis 18183 20617 11,8

Evolution 2017-2018 des quantités collectées en PAV uniquement	Tonnage 2017	Tonnage 2018	Kg PPC en PAV /hab de Colmar Agglomération	46,8
	5292,659	5464,825		

Classement des communes
par ordre décroissant

	Kg/hab
Houssen	72,4
Walbach	72,3
Bischwihr	69,1
Herrlisheim	66,2
Wettolsheim	64,8
Sundhoffen	64,5
Niedermorschwihr	58,0
SCEP	57,4
Holtzwihr	50,7
Zimmerbach	49,5
Horbourg-Wihr	49,3
Ingersheim	48,8
Turckheim	48,6
Jebsheim	46,7
Wintzenheim	44,6
Colmar	43,7
Muntzenheim	42,6
Fortschwihr	39,9
Andolsheim	35,1
Riedwihr	33,7
Wickerschwihr	31,1

collecte du verre usager sur les sites de conteneurs de tri

Sans déchetteries et sans tournées poubelles bleues

Verre	POIDS COLLECTE (en Tonnes)		Evolution 2017-2018 en %	Population 2018	Kg/hab 2018
	2017	2018			
Colmar	2176,88	2186,38	0,4	71781	30,5
Herrlisheim	81,86	97,94	16,4	1831	53,5
Horboung-Wihr	176,16	177,16	0,6	5861	30,2
Houssen	111,88	101,26	-10,5	2102	48,2
Ingersheim	144,42	161,76	10,7	4717	34,3
Jebsheim	42,34	44,04	3,9	1375	32,0
Niedermorschwihr	32,24	33,2	2,9	555	59,8
SCEP	135,5	147,04	7,8	2954	49,8
Sundhoffen	81	90,99	11,0	2008	45,3
Turckheim	168,36	177,66	5,2	3838	46,3
Walbach	58,66	59,1	0,7	938	63,0
Wettolsheim	108,3	113,7	4,7	1751	64,9
Wintzenheim	254,88	259,72	1,9	7961	32,6
Zimmerbach	41,06	41,1	0,1	876	46,9
Andolsheim	58,18	67,35	13,6	2236	30,1
Bischwihr	39,56	41,82	5,4	996	42,0
Fortschwihr	25,3	23,06	-9,7	1204	19,2
Holtzwihr	49,88	47,28	-5,5	1400	33,8
Muntzenheim	39,94	44,96	11,2	1221	36,8
Riedwihr	12,4	11,1	-11,7	406	27,3
Wickerschwihr	11,9	10,8	-10,2	771	14,0
Trois-Epis	12,9	13,7	5,8		

32,1 sans CORA
33,78 t cora

Classement des communes par ordre decroissant	Kg/hab
Wettolsheim	64,9
Walbach	63,0
Niedermorschwihr	59,8
Herrlisheim	53,5
SCEP	49,8
Houssen	48,2
Zimmerbach	46,9
Turckheim	46,3
Sundhoffen	45,3
Bischwihr	42,0
Muntzenheim	36,8
Ingersheim	34,3
Holtzwihr	33,8
Wintzenheim	32,6
Jebsheim	32,0
Colmar	30,5
Horboung-Wihr	30,2
Andolsheim	30,1
Riedwihr	27,3
Fortschwihr	19,2
Wickerschwihr	14,0

	Tonnage 2017	Tonnage 2018		
Evolution 2017-2018 des quantités collectées en PAV uniquement	3863,6	3951,12	2,22	Kg Verre en PAV /hab de Colmar Agglomération
				33,8

Sans déchetteries

Annexe 4

Evolution de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des bio déchets

ville	Omr	bio
Andolsheim	164,63	19,96
Bischwihr	174,48	16,55
Colmar	217,74	44,24
Fortschwihr	136,73	20,43
Herrlisheim	158,58	36,23
Holtzwihr	169,06	16,57
Horbourg	183,11	44,16
Houssen	200,40	26,66
Ingersheim	164,95	37,41
Jepsheim	136,83	35,13
Muntzenheim	179,82	22,98
Niedermorschwihr	172,14	46,23
Riedwihr	136,31	15,17
Ste Croix	116,59	47,55
Sundhoffen	147,59	43,35
Turckheim	155,77	35,03
Walbach	138,91	37,97
Wettolsheim	187,45	79,95
Wickerschwihr	143,79	22,96
Wintzenheim	189,41	41,75
Zimmerbach	122,83	52,42
Colmar Agglomération	197,96	41,82